

## Marilyn Monroe n'était pas suicidaire

Des notes inédites des confessions de l'actrice à son psychiatre remettent en cause son caractère suicidaire

**M**arilyn Monroe ne voulait pas mettre fin à ses jours: les confidences de la star à son psychiatre révèlent une femme qui était tout sauf suicidaire, assure un ancien magistrat américain. Quarante-trois ans après la mort de l'actrice, il vient de livrer à la presse des notes qu'il dit avoir prises en écoutant de supposés enregistrements des séances.

La mort de la blonde icône du cinéma américain, disparue le 5 août 1962 à l'âge de 36 ans, revient régulièrement alimenter les théories du complot. Le corps sans vie de l'actrice, nue sur son lit, étendue sur le ventre, avait été retrouvé à son domicile de Brentwood 5 (Californie). Un "probable suicide", selon la thèse officielle, dont beaucoup continuent de douter.



### Autopsie demandée

"C'est impossible que cette femme ait pu se donner la mort", assure John Miner dans un entretien publié vendredi dans le *Los Angeles Times*. "Elle avait des projets d'avenir très précis. Elle savait exactement ce qu'elle voulait faire."

Aujourd'hui âgé de 86 ans, John Miner dirigeait le service médico-légal du bureau du procureur du comté de Los Angeles.

Il aimerait voir une nouvelle autopsie pratiquée, estimant que la forte dose de barbituriques retrouvée dans l'organisme de Marilyn pourrait lui avoir été administrée par quelqu'un d'autre.

John Miner a fourni au *Los Angeles Times* des notes qu'il dit avoir prises en écoutant des enregistrements audio fournis par le psychiatre de Marilyn.

D'après ces notes, la jeune femme apparaît comme une actrice motivée, obsédée par les Oscar, qui voulait jouer du Shakespeare et promettait à son psychiatre qu'elle allait "jeter les pilules dans les toilettes", une allusion possible à sa supposée dépendance aux médicaments.

La star de «Certains l'aiment chaud» et des «Désaxés» parle aussi d'une aventure d'un soir avec l'actrice Joan Crawford et évoque les échecs de ses mariages avec la star du baseball Joe DiMaggio puis le dramaturge Arthur Miller.

### "Quasi-verbatim"

Toujours selon ces documents, Marilyn se montre élogieuse vis-à-vis de John F. Kennedy sans jamais laisser entendre qu'elle ait pu avoir une liaison avec le président des Etats-Unis. Elle mentionne aussi son frère Bobby: «Il n'y a pas de place pour lui dans ma vie».

«Je veux que quelqu'un d'autre lui dise que c'est terminé», déclare-t-elle, selon les notes du magistrat.

Ces notes sont «exhaustives» et «quasi-verbatim», selon John Miner qui les a déjà montrées à plusieurs personnes au cours des ans. Des extraits ont été d'ailleurs publiés dans le livre de Matthew Smith «Victime: les dernières révélations de Marilyn Monroe», mais le «Los Angeles Times» a reçu des extraits qui n'avaient jamais été publiés jusqu'ici.

L'existence des enregistrements du psychiatre de Marilyn, dont John Miner pense qu'ils ont été réalisés peu avant la mort de l'actrice, n'a jamais été confirmée de source indépendante. D'après l'ancien procureur, le psychiatre de Marilyn, le Dr Ralph Greenson, les a sans doute détruits avant de mourir en 1979. Mais il lui aurait fait écouter les bandes en 1962 à condition qu'il n'en révèle jamais le contenu.

Un secret que John Miner n'a gardé que quelques années. Il dit avoir rompu le pacte quand certains biographes de Marilyn ont laissé entendre que le Dr Greenson lui-même pouvait être considéré comme un suspect dans la mort de l'actrice.

La veuve du psychiatre, Hildegard, a assuré au *Los Angeles Times* n'avoir jamais entendu son mari parler

de ces bandes et ignorer tout de leur existence.

En 1982, le bureau du procureur s'était de nouveau penché sur la disparition de Marilyn et avait entendu John Miner. Mais il avait jugé qu'il n'existait pas suffisamment d'éléments pour ouvrir une enquête criminelle.

A l'époque, M. Miner avait mentionné les enregistrements du Dr Greenson, mais n'avait pas dit qu'il avait pris des notes, explique Ronald Carroll, un ancien substitut du procureur qui avait conduit l'audition. Si John Miner avait parlé de ses notes, estime-t-il, il aurait probablement cherché à les obtenir par voie judiciaire. (AP)